



Procès-verbal du Conseil Municipal

Séance du 10 avril 2026

Date de la convocation :
03/04/2026
Date d'affichage :
03/04/2026

L'an deux mille vingt-six, le dix avril à 18 h 30, le conseil municipal s'est réuni sur la convocation et sous la présidence de M. Etienne LANNEL, Maire.

Nombre de conseillers
en exercice : 11
Présents : 09
Votants : 09

Présents: M. BONHOMME Alexandre, Mme COBERT Anne, Mme CHESNEL Elody, Mme DECAYEUX Ghislaine, Mme HEUZÉ Stéline, Mme JOLY Claude, M. LANNEL Etienne, M. LESENECHAL Benjamin, et M. WATTEBLED Christophe

Absents excusés : M. ROIX Andy et M. DELEENS Xavier

A été élue secrétaire de séance :
Mme COBERT Anne

1 - Approbation du dernier compte rendu

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité sans observation.

2 – Point sur les travaux

Enfouissement de réseaux « Rue de la Place » : Les fils en souterrain sont passés, les tranchées rebouchées. et le branchement des riverains est en cours.

Remplacement de la chaudière de l'école : La chaudière n'est toujours pas livrée chez le prestataire.

3 – Commémoration du 8 mai

Le programme est arrêté selon le déroulement suivant :

- 11 h 15 : rassemblement au cimetière
- 11 h 30 : Dépôt de gerbe avec l'avant-garde Guervilloise au monument aux morts
- 12 h 00 : apéritif offert par la municipalité sous le préau

4 – Projets 2026

Le maire propose au conseil municipal les différents projets pour 2026.

Changement des stores salle des fêtes : le conseil municipal accepte le devis proposé par la société Menuiserie Dynamik d'un montant de 3 290.64 TTC.

Achat de 10 panneaux d'affichage électoral : Le conseil municipal accepte le devis de 1 620 € TTC.

Rénovation de la toiture de l'école : Le conseil municipal accepte le devis de la société RL Couverture d'un montant de 50 78.68 € TTC. Une demande de subvention de l'état et du département est en cours.

5 – Vote taux d'imposition 2026

Le conseil municipal décide de ne pas appliquer de hausse sur l'ensemble des taxes :

- | | |
|----------------------------|---------|
| - Taxe d'habitation | 22.62 % |
| - Taxe foncière (bâti) | 47.15 % |
| - Taxe foncière (non bâti) | 48.37 % |
| - CFE | 19.67 % |

6 – Vote budget primitif 2026

Sur proposition du maire, le budget primitif est adopté à l'unanimité. Il s'équilibre de la façon suivante :

- Dépenses et recettes de fonctionnement : 636 823.03 €
- Dépenses et recettes d'investissement : 212 710.24 €

7 – Informations et questions diverses

- Trois panneaux cédez le passage vont être installés prochainement au carrefour de la rue de l'église – Rue aux Juifs – Rue du stade
- Des cailloux vont être installés du chemin du stade jusqu'à la forêt.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures 45

Le secrétaire de séance



Le Maire, Etienne LANNEL

